

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2008

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Cédric MAURICE Adjoints, Damien JASPARD, Michel SCHNEIDER, Pierre MAUCOURT, Christine KIEFFER, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Pierre FRANCOIS qui donne procuration à Michel SCHNEIDER, Nathalie SIEFERT-BERTRAND.

ABSENTS NON EXCUSES: NEANT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 2 Juin 2008 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Cédric MAURICE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

037. BALAYAGE VOIRIE

Monsieur le Maire propose au Conseil d'effectuer un nettoyage des voiries communales.

Monsieur Cédric MAURICE présente les différents devis demandés pour un passage :

- Sté VAGLIO : balayage y compris évacuation déchets soit 350 € HT ;
- Sté VIALISSE : balayage 390 € HT évacuation déchets 65 € HT soit 455 € HT ;
- Sté GEBLER : balayage 358 € HT sans précision évacuation déchets.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer le nettoyage avant le 14 Juillet prochain selon devis présenté par la Sté VAGLIO.

038. CA2M : URBANISME

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la note du Pôle Urbanisme de la CA2M relative à la délégation de signature aux agents chargés de l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols.

Dans un souci de respecter les délais stricts impartis à l'instruction des différents permis et déclarations préalables, Monsieur le Maire est favorable de confier la signature des actes d'instruction aux agents du Pôle Urbanisme – Gestion du Droit des Sols – SIG de la CA2M.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord à la signature de l'avenant n° 1 à la convention portant sur l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol et des arrêtés portant délégation de signature dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} octobre 2008 ;
- demande à la CA2M Pôle Urbanisme l'instruction des demandes de clôture et des permis de démolir.

039. SIVOM DES COTES

Monsieur le Maire fait part au Conseil, dans le cadre du projet du Regroupement scolaire, le Comité du Sivom a décidé à la majorité l'implantation du futur RPI sur le site de Vezon.

Madame Laetitia SENAND informe qu'il y a lieu d'effectuer la modification du budget, la réactualisation du contrat du bureau d'étude MP Conseil. Ce dossier sera repris à compter du 1^{er} Septembre prochain.

En ce qui concerne le périscolaire, il est envisagé de nouveaux locaux préfabriqués d'une superficie d'environ 115 m², en location ou en achat à définir, pour l'année 2009.

040. BILAN UEM / URM

Monsieur le Maire présente le bilan établi par l'UEM /URM. Monsieur Cédric MAURICE fait un compte rendu de la réunion avec UEM concernant la réforme sur les branchements et extension du réseau électrique.

Le Conseil Municipal approuve ce bilan par 13 voix Pour et 1 Abstention.

041. HORAIRES MAIRIE

Il est proposé de modifier l'horaire du vendredi :

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

SECRETARIAT

LUNDI : De 16 H 00 à 18 H 00

MERCREDI : De 08 H 00 à 10 H 00

JEUDI : De 16 H 00 à 18 H 00

VENDREDI : De 16 H 00 à 18 H 00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MERCREDI : De 08 H 00 à 10 H 00

VENDREDI : De 16 H 00 à 18 H 00

En cas de besoin, les administrés pourront être reçus en dehors des heures d'ouverture sur rendez-vous (téléphone, E-mail, sur place).

DIVERS

Infos diverses :

- *Assainissement : Coupe des peupliers prochainement – Démarrage travaux lagune fin juillet.*
- *Centre de Gestion : Assurance statutaire du personnel, renouvellement contrat groupe CNP, décision prochain conseil.*
- *Conseil Général : rapport refonte du système d'aides aux collectivités (SACR).*
- *Terralys Suez : Epanchage de boues sur propriété Dominique BILOCQ.*
- *Conseil Général : Concours départemental « Je fleuris la Moselle » passage du jury d'arrondissement le 15 Juillet prochain.*
- *Lotissement « Aux Termes » : réunion préparatoire voirie définitive.*
- *Demande de terrain CROSS : - Adhésion FEP / FOL ;
- Convention Commune / FEP pour subvention CG.*

Marieulles, le 04 Juillet 2008

Le Maire,

P.MUEL